

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1513

Erratum: Erratum
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La double vie des femmes

Les modèles parentaux changent. L'aide en faveur des crèches votée par le Conseil national est un élément d'une politique qui doit répondre globalement à l'évolution de la famille.

Les femmes ont toujours travaillé. Mais elles travaillent davantage depuis une vingtaine d'années. A temps partiel en majorité. Dans des conditions souvent déplorables avec des salaires médiocres et des couvertures sociales insuffisantes en dépit de la révision récente de la LPP. Entre la pression du marché du travail en quête de main-d'œuvre, l'épanouissement personnel et la nécessité financière du ménage, beaucoup de femmes mènent une double vie: d'un côté la famille et de l'autre une activité professionnelle.

Par ailleurs, en Suisse comme en Europe, on fait de moins en moins d'enfants. Le taux de natalité est bien en dessous du seuil de renouvellement de la population. C'est un refrain connu, sans immigration la Suisse serait un pays en voie de disparition démographique.

Voilà la nécessité d'une politique en faveur de la famille. Où il est question de concilier la raison d'État, faire des enfants, et la volonté des femmes de s'affranchir d'une destinée promise au foyer et à l'éducation de leur progéniture.

Or, malgré la suprématie encore écrasante d'un archétype familial, dit bourgeois traditionnel, où la femme est sans activité professionnelle et l'homme occupé à plein temps, de nouveaux modèles apparaissent et se diffusent progressivement. Ils se caractérisent tous

par la présence du travail féminin. Dans des cas plus rares, mais en nombre croissant, elles partagent de façon équitable avec les hommes les tâches domestiques et leur temps de travail. Quant aux familles monoparentales, composées presque exclusivement de femmes mères, elles sont en augmentation vertigineuse depuis les années septante. Les enfants deviennent ici une source de pauvreté plutôt que de richesse. Un souci renouvelé et paralysant débouchant souvent sur l'exclusion sociale et la dépendance économique.

L'accueil de la petite enfance

A la lumière de cette évolution, le développement de lieux consacrés à l'accueil des enfants en dehors du réseau familial semble évident. En effet, le secteur pâtit d'un manque chronique de places et de financement, voire de personnel spécialisé. L'initiative parlementaire acceptée par le Conseil national qui prévoit d'accorder un milliard sur dix ans pour soutenir la création de crèches répond à cette carence. Malgré quelques tergiversations liées à l'opportunité politique de la décision (la précarisation d'autres projets sociaux) et de nature idéologique (l'État remplaçant la famille), la Chambre du peuple n'a pas trop hésité à appuyer ce programme d'une certaine envergure. En re-

vanche, la formation et le traitement des éducateurs responsables de l'encadrement des enfants demeure une question délicate et ouverte à tous les affrontements. On se souvient des manifestations de rue et du débrayage organisés par les éducatrices de la petite enfance dans le canton de Vaud au mois de février de cette année pour protester contre la décision du Grand Conseil d'introduire un certificat cantonal de capacité pour les éducatrices de la petite enfance.

Politique plus courageuse

D'un autre côté, la multiplication des structures de garde pour les enfants en dehors d'un ensemble organique et cohérent d'actions en faveur des familles, risque de manquer ses objectifs. Ces nouvelles formes de parenté, dont l'identité est de plus en plus hétérogène, appellent une politique familiale inédite et courageuse susceptible de faire face en même temps aux exigences démographiques et aux ambitions des individus, si ce n'est à leur simple survie. Au cœur de celle-ci se trouve une assurance-maternité digne de ce nom accompagnée d'un congé-paternité à l'image de quelques pays scandinaves. Un régime d'allocation familiale plus généreux et ciblé, un accès aux crèches favorisant les familles aux revenus modestes ainsi qu'une réforme du systè-

me fiscal et du marché du travail, qui les pénalisent actuellement, sont les autres priorités.

Mais c'est surtout sur le plan culturel et des mentalités que le renouvellement est primordial. Car le modèle masculin doit être repensé, imaginé autrement et traduit en comportements concrets en vue d'un partenariat plein entre hommes et femmes, que ce soit sur le plan professionnel ou au sein du ménage. *md*

Documentation: Elisabeth Bühler, *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*, Seismo, Zurich, 2002.

Erratum

Dans l'article sur l'aménagement du territoire vaudois («Perseverare diabolicum», DP 1512), un déplacement de mot a rendu peu compréhensible une phrase. Il fallait lire: «Que la réforme de la structure des communes n'ait pas eu lieu est sans importance quand il s'agit de calculer arithmétiquement la répartition des charges de l'enseignement ou de la facture sociale. En revanche, ça devient un obstacle majeur en matière d'aménagement du territoire. La dispersion même des communes, leur découpage historique exigent une supervision.» *réd.*